



## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION : Aïkido juridique

**Dates** : 15 et 16 février 2025

**Nombre de jours** : 2 journées

**Horaires** : 9h-12h30 / 13h30 – 17h

**Nombre d'heures** : 14 heures

**Lieu** : La Pardige, 53 rue de la Pardige, 43100 Brioude (En présentiel)

**Effectif prévu** : 25 stagiaires

**Descriptif** : Animée par Romane Marchaud formatrice de l'association et l'intervenant Paul Lacoste de l'association HALEM. Dans les arts martiaux, l'aïkido désigne une méthode de combat consistant à utiliser la force de l'ennemi contre lui pour se défendre. L'aïkido juridique proposé par HALEM s'inspire librement de ce concept, en utilisant la force de l'État (c-a-d ses lois et ses institutions ) pour défendre notre légitimité à habiter autrement.

**Objectifs** :

- Identifier le fonctionnement de la justice Française
- Identifier les différents droits concernant l'habitat léger
- Identifier les droits liés à la domiciliation
- Expérimenter les apprentissages en petits groupes à partir de questions concrètes

**Public concerné** :

Particuliers souhaitant vivre/ vivant en habitat léger  
Professionnel.les, accompagnant.es à l'autoconstruction

**Fournitures à prévoir** :

Matériel de prise de note

**Pré-requis** :

Pas de pré-requis

**Méthode pédagogique** :

dASA

LA PARDIGE - 53, RUE DE LA PARDIGE - 43100 BRIOUDE /// TÉL. : 04 71 74 97 81

contact@associationdasa.fr www.associationdasa.fr

N° SIRET : 429 174 907 00031 / N° ACTIVITÉ DE FORMATION : 83430315543

Apports théoriques issus de l'expérience de la formatrice, de l'intervenant et des participant.es  
Ateliers pratiques en petits groupes

### **Déroulé :**

#### **Jour 1 :**

- Base sur le fonctionnement judiciaire : comment ça marche, les différentes cours, les procédures, les jurisprudences,...
- Différents droits concernant l'Habitat Léger (HL)...
- La domiciliation : définitions, droits, obligations de l'état...
- Les autorisations provisoires pour l'HL.
- Fonctionnement des PLU : comment et pourquoi intervenir ?
- "Les gens du voyage" : définition juridique, évolution de la réglementation, du statut, carnets et livrets de circulation...
- Les élus, le pouvoir discrétionnaire et la "chasse aux plus modestes".
- Le patrimoine, la spéculation immobilière et l'impossible propriété absolue.

Après un tour de table nous choisirons les points que les participant.es voudront approfondir le deuxième jour.

#### **Jour 2 :**

##### **Matin :**

- Questions non abordées la veille
- Temps sur les modifications que l'on voudrait inclure dans les lois sur l'HL. Imaginons ensemble un projet de loi populaire sur le sujet...
- Petit temps de préparation pour les ateliers de l'après-midi

##### **Après Midi :**

- Ateliers en petits groupes : mise en pratique de l'Aïkido juridique sur des sujets que les participant.es souhaitent approfondir.
- Restitution des groupes

**Le programme des journées pourra être adapté en fonction des besoins du groupe**

### **Modalités d'évaluation :**

Un bilan oral sera réalisé, ainsi qu'un bilan écrit des compétences acquises.

Une attestation de formation sera fournie à chaque stagiaire.

### **Profils des formateur.trices /intervenant.es:**

Romane Marchaud Formatrice :– Géographe de formation, elle s'est formée lors de la rénovation de sa maison aux techniques de rénovation écologiques. Aujourd'hui salariée de l'association dASA elle accompagne à l'éco et l'autoconstruction/autorénovation.

**dASA**

LA PARDIGE - 53, RUE DE LA PARDIGE - 43100 BRIOUDE - /// TÉL. : 04 71 74 97 81

contact@associationdasa.fr      www.associationdasa.fr

N° SIRET : 429 174 907 00031 / N° ACTIVITÉ DE FORMATION : 83430315543

Intervenant : Paul LACOSTE Bénévole de l'association HALEM : une association d'habitant.es et de sympathisant.es qui participe et qui s'active pour défendre les droits de ces habitant.es et de leurs modes de vie. C'est la force de penser et de faire ensemble.

**Modalités d'accès :**

Dans le respect de la cohérence d'ensemble, nous adaptons et organisons les conditions qui faciliteront l'accès des personnes - en fonction des besoins recueillis ou des contraintes des participant.e.s

**Référent.e pédagogique :**

Romane Marchaud – [dasa.romanemarchaud@gmail.com](mailto:dasa.romanemarchaud@gmail.com) - 06 33 66 64 80

**Frais pédagogique :**

L'argent ne doit pas être un frein ! Nous souhaitons pour tou-te-s la possibilité de se former tout au long de la vie, quelle que soit ses conditions de ressources. N'hésitez pas à nous en parler.

Particulier : 60 euros par jour soit 120 euros les deux jours

Professionnel.le : 315 euros la journée soit 630 euros les 2 jours (vous êtes salarié.e, indépendant.e, des prises en charges de la formation sont possibles, contactez nous)

**Modalités d'inscription**

Inscription en ligne [ICI](#).

Par mail [contact@associationdasa.fr](mailto:contact@associationdasa.fr).

Ou par téléphone au 06 33 66 64 80

**dASA**

LA PARDIGE - 53, RUE DE LA PARDIGE - 43100 BRIOUDE /// TÉL. : 04 71 74 97 81

[contact@associationdasa.fr](mailto:contact@associationdasa.fr) [www.associationdasa.fr](http://www.associationdasa.fr)

N° SIRET : 429 174 907 00031 / N° ACTIVITÉ DE FORMATION : 83430315543